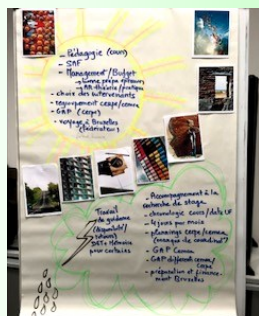


La formation se déroulera de **septembre 2021 à mars 2023**.

Formation agréée le 14 avril 2019



par la **Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales d'Île-de-France**.



RENSEIGNEMENTS

CEMEA Ile-de-France

Sylvie LHOMMEAU

Secrétariat pédagogique 01 48 11 28 74

Mail:

secretariat.pedagogique@cemea-idf.org

www.cemea-idf.org

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 12 à 15 stagiaires

DURÉE

820 heures

COÛT DE LA FORMATION

7 600 €, incluant les frais de présentation aux certifications.

TAUX DE RÉUSSITE



75% de réussite

2019 – 2021

100% de réussite

2018 – 2020



COMMENT ACCÉDER À CETTE FORMATION ?

Retirer le dossier d'inscription :

1. **auprès des CEMEA IDF**, "65 rue des cités Aubervilliers "
2. le **télécharger** sur notre site "<http://www.cemea-idf.org/> "

Nous le renvoyer signé avec les justificatifs demandés

Les entretiens d'admission seront organisés ensuite. Ils ne peuvent être proposés aux candidats que lorsque le dossier d'inscription nous est retourné dûment complété.

LE PARCOURS DE LA FORMATION

- Découvrir, interroger, investir la fonction dynamique de cadre et se situer comme responsable d'une équipe,
- Appréhender le pilotage et la mise en œuvre des projets de service en développant une expertise propre et en veillant à leur évolution. Mettre au travail la complémentarité entre le fonctionnement habituel et les projets de changement.
- Se doter de repères pour garantir la qualité du service et le respect du droit des usagers.

La formation, suivie dans son intégralité, se déroule en alternance pendant **une durée de 18 mois, soit 400 heures d'enseignement théorique, avec 4 unités de formation : conception et conduite de projets, expertise technique, management d'équipe, gestion administrative et budgétaire et de 420 heures de formation pratique : stage effectué sur site qualifiant**. Ces durées peuvent être réduites en fonction des allègements ou dispenses.

QUI PEUT SUIVRE CETTE FORMATION ?

Les professionnels du travail social qui souhaitent exercer ou exercent des fonctions d'encadrement et qui s'inscrivent dans une logique de valorisation des acquis et de promotion sociale.

L'entrée en formation est conditionnée aux éléments suivants :

1. Satisfaire aux exigences préalables citées par l'arrêté du 8 Juin 2004.
2. Être titulaire d'un diplôme de Travail social au moins de Niveau III.
3. Être titulaire d'un diplôme homologué ou au moins de niveau II.
4. Être titulaire d'un diplôme d'auxiliaire médical de Niveau II et justifier d'une expérience professionnelle de deux ans.
5. Être titulaire d'un diplôme correspondant à deux ans d'études supérieures et justifier d'une expérience professionnelle de trois ans dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement.
6. Être titulaire d'un diplôme de travail social de niveau IV et justifier de quatre ans d'expérience dans un établissement ou service social ou médico-social.

FINANCEMENT

CPF
Plan de formation
Personnel
Pôle-emploi

MOYENS HUMAINS

Formateurs,
intervenants extérieurs : spécialistes
du projet, de droit, de politiques pu-
bliques....
Professionnels du champ de l'éduca-
tion spécialisée

MOYENS TECHNIQUES

- une salle de formation ,bureau
d'entretien....
- Equipements : matériels audio-
visuel, matériel informatique, maté-
riel de communication (photocopieur,
téléphone, fax, accès internet)
Salle de documentation

VALIDATION

Le CAFERUIS est validé après
l'obtention des 4 unités de formation

EMPLOYABILITÉ

**Chef.fes de service ou cadre interméd-
iaire**



TEMOIGNAGES

Mr B
Une formation qui m'a permis de
grandir professionnellement et de
faire de belles rencontres
Promotion 2016

Mme A
Une équipe pédagogique à notre
écoute et soucieuse de nous apporter
des réponses à nos questionnement
pour optimiser notre réussite.
Promotion 2017

LA FORMATION

La place des cadres intermédiaires est devenue centrale dans les institutions sociales et médico-sociales. Leur fonction complexe s'inscrit dans un contexte en perpétuelle évolution, nécessitant des connaissances qui s'inscrivent dans différents registres, mais aussi une perception et une analyse fine des enjeux qui en découlent.

Pour accompagner ces futurs cadres intermédiaires, les CEMEA-IDF propose une formation réflexive, participative, qui laisse toute place à l'innovation dans la mise en œuvre des projets et l'encadrement des équipes. L'organisation de la formation est tout aussi importante que les contenus qui y sont développés.

L'entrée dans le secteur social est le fait de trajectoires variées. Des professionnels issus de différents métiers et de différents secteurs, du social, de l'animation, du développement territorial ou/et urbain, du service public ou du monde associatif... des bénévoles qui cherchent à transformer leurs acquis et savoir-faire, en qualification professionnelle reconnue, après un engagement associatif ou humanitaire. Ces entrées ne sont pas linéaires. Depuis plusieurs années, nous développons un travail avec le CERPE (Centre d'Etude et de Recherche pour la Petite Enfance) qui nous permet de mutualiser les temps de formation et de faciliter les rencontres et échanges entre professionnels de l'éducatif, du social et de la petite enfance.

Cette mutualisation de sens au niveau du territoire nous permet aussi d'élargir nos réseaux d'acteurs et responsables de structures, fédérations ou services, et de nous inscrire dans les nouveaux enjeux qui apparaissent au moment où le travail social, l'animation du territoire, les politiques et compétences publiques sont en pleines mutations. Le pilotage et l'encadrement des équipes de terrain deviennent donc un levier de transformation par la voie de la formation.

NOS ATOUTS

En matière d'expertise formative

- la pluriprofessionnalité des champs du secteur social, médico-social et l'attractivité des champs connexes (animation sociale, insertion, ...),
- les compétences avérées en diagnostic territorial, organisationnel, managérial et social,
- les compétences reconnues en conduite de projets.

En matière d'organisation et d'interaction Terrain-Formation,

- une implication et une orientation d'éducation populaire et de promotion sociale,
- une expérience éprouvée de l'alternance terrain-formation,
- l'implication et le développement dès l'origine de la Validation des Acquis de l'Expérience.

En matière d'orientation vers l'innovation,

- les nouvelles formes de gouvernance s'appuient à la fois sur des valeurs **humanistes** qui caractérisent les CEMÉA, la **co-élaboration et la co-responsabilité**, la mise en synergie des acteurs, mais aussi sur des **pratiques à inventer** en lien direct avec les terrains : c'est la formation-action et la conduite de projet *in situ*,
- un prolongement envisagé du CAFERUIS qui consolidera les compétences d'encadrement vers les fonctions de direction de structures petites et moyennes.